

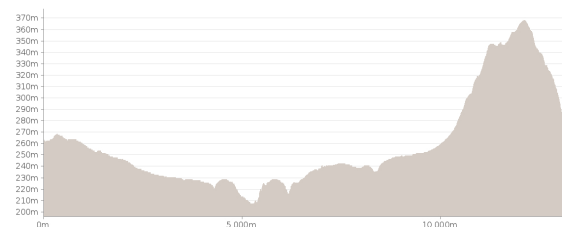
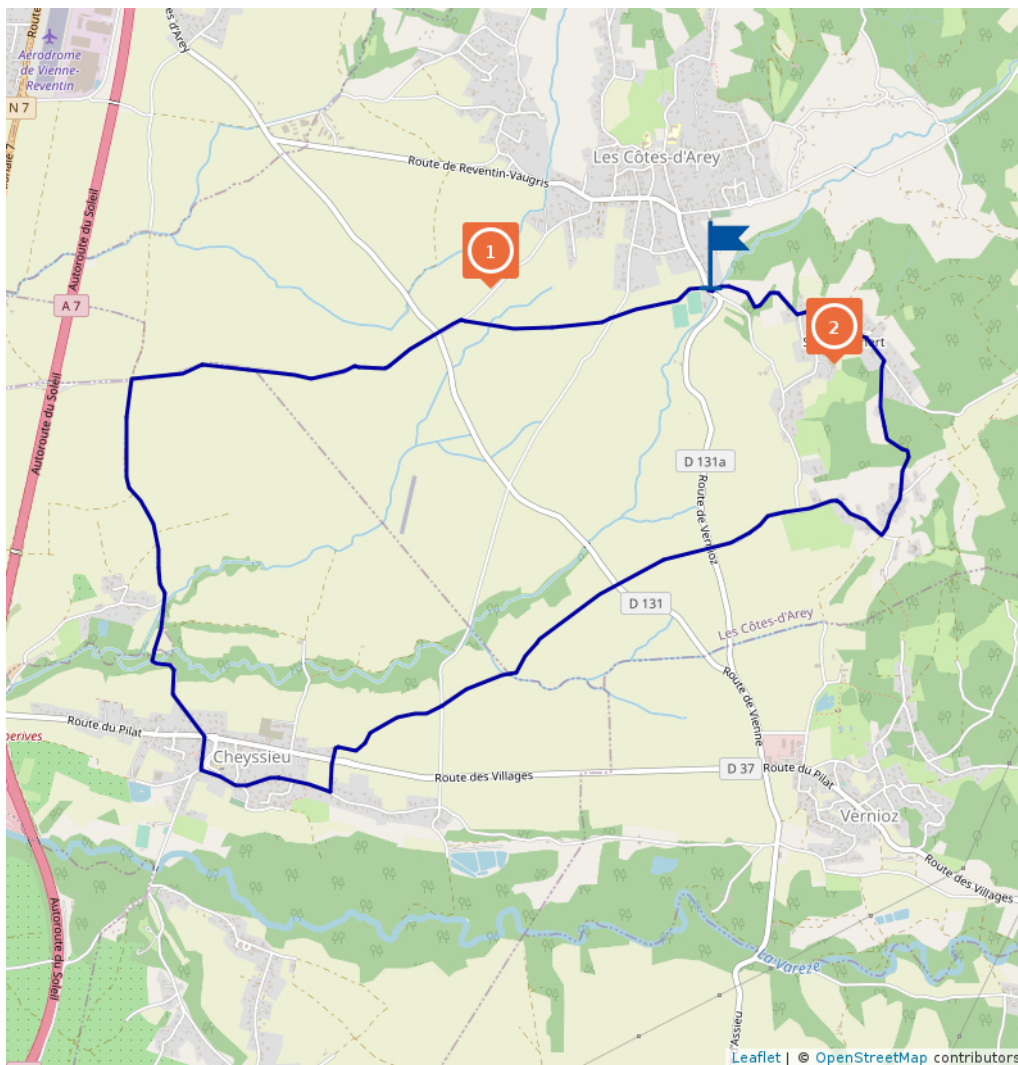
Randonnée autour de la chapelle Saint-Mamert


Proposé par :

Vienne Condrieu Tourisme

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"

www.cirkwi.com/circuit/182568




 11.80 km

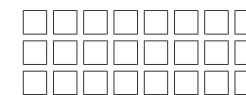
Marche : 3h30

Vtt : 3h30

Cheval : 3h30

 maxi 368 m

 mini 206 m



 170 m

Circuit en milieu agricole avec de nombreux points de vue sur le massif du Pilat et la chapelle Saint-Mamert avec de petits ruisseaux pittoresques et des paysages de coteaux.

1- Du poteau "Côtes d'Are", à l'intersection entre la route et l'entrée du stade, face à la station d'épuration, s'engager sur la piste agricole. Plus loin, couper une petite route et parvenir de nouveau sur une route (poteau "Les Barlettes") ; la suivre à gauche. Traverser la D131 à hauteur de la croix du Jubilé et poursuivre en face sur une large piste agricole que l'on emprunte sur environ 1,7 km. Atteindre un croisement (poteau "Les Cartariès").

Ce circuit est composé de
2 points d'intérêt

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



Mise à jour le 15/05/20 par Vienne Condrieu Tourisme et généré par www.cirkwi.com

2- Tourner à gauche (tronçon commun avec le sentier GR65 Chemin de Saint-Jacques de Compostelle venant de Genève) en direction de Cheyssieu. La piste, d'abord en terre, puis goudronnée, débouche dans le virage d'une route. Poursuivre tout droit, traverser le Suzon et atteindre le village de Cheyssieu. Au stop marquant l'intersection de la route de Caraz avec la D37, prendre en face la rue des Jardins. Au bout, aller à droite sur quelques mètres et atteindre un carrefour (poteau "Le village").

3- S'engager à gauche (on quitte le GR65) dans la route de la Brula (église à gauche). Environ 600 m après la mairie, atteindre un stop.

4- Emprunter à gauche la route de Beauchuzel et rejoindre la D37 (poteau "Cheyssieu"). Continuer tout droit sur le large chemin en direction de Petit Cour. Couper une piste ; poursuivre tout droit. Garder la direction aux deux croisements avec les routes départementales. Continuer dans le prolongement par la route du Petit Cour jusqu'à l'intersection.

5- Tourner à gauche dans le chemin du bois Rondet et parvenir à une bifurcation (poteau "Petit Cour").

6- S'engager à gauche dans le chemin du Chaillit, une large piste, en direction des Côtes-d'Arey. Déboucher sur une route (montée de Saint-Mamert-le-Haut) que l'on descend à gauche sur un peu plus de 500 m.

7- Dans un virage, emprunter un chemin à droite qui descend au stade des Côtes-d'Arey.

> Juste avant le parking, possibilité de se rendre à la chapelle Saint-Mamert (inscrite au patrimoine des monuments historiques). Emprunter la route qui se trouve à gauche après le pont sur le Suzon (20 min aller-retour, non balisé).

A voir : la chapelle Saint-Mamert, le ruisseau de Suzin, village de Cheyssieu.



Contact :

Téléphone : 04 74 53 70 10

Email : contact@vienne-condrieu.com

Période d'ouverture :

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com

Toute l'année.

Plus d'informations :

<https://base.apidae-tourisme.com/objet-touristique/142958/>



1

Chemin du Bouchet
38138 Les Côtes-d'Arey

Monuments et Architecture

Croix du Jubilé

La Croix du Jubilé a été érigée par la famille Clamaron en reconnaissance d'une guérison, probablement au cours d'un jubilé de l'église.

Contact :

Téléphone : 04 74 58 81 08

Fax : 04 74 58 81 43

Email : secretariat@lescotesdarey.fr

Plus d'informations :

<https://base.apidae-tourisme.com/objet-touristique/368670/>

2

Impasse de la Chapelle
38138 Les Côtes-d'Arey

Monuments et Architecture, Patrimoine religieux

Chapelle Saint-Mamert

Protégée au titre des Monuments Historiques, la chapelle construite au 11ème siècle est située sur un promontoire typiquement dauphinois de galets et de roches dominant la plaine agricole, en face du massif du Pilat.

C'est au 11ème siècle, dans un style roman primitif, que cette chapelle fut construite sur une propriété de l'ordre de Cluny. Elle était au Moyen-Age une des 3 églises paroissiales des Côtes-d'Arey avec les hameaux de Saint-Jean et de Saint-Martin.

Elle est consacrée à saint Mamert, un des premiers évêques de Vienne, dont le tombeau est conservé dans l'ancienne église de l'abbaye Saint-Pierre à Vienne, aujourd'hui musée lapidaire. Vers 470, saint Mamert avait institué les Rogations afin de protéger l'agriculture des gels : il s'agissait de processions qui se déroulaient pendant les 3 jours précédant l'Ascension. Il fait partie dans la tradition populaire des saints de glace avec saint Pancrace et saint Servais (11,12 et 13 mai).

C'est au 17ème et 18ème siècle que l'édifice sera orné d'un plafond à caisson, de peintures dans le chœur ainsi que d'une table de communion à balustres.

Après la Révolution, elle devient une chapelle rurale et un lieu de pèlerinage.



Période d'ouverture :

Chapelle ouverte lors des journées européennes du patrimoine le 3e week-end de septembre.
En juin, exposition de peintures dans la chapelle.

Plus d'informations :

<https://base.apidae-tourisme.com/objet-touristique/127194/>

